

mer le plus tôt possible au printemps sans négliger toutefois les travaux de préparation, puisque le rendement du dernier champ est supérieur à celui du premier.

De plus voyons par un petit calcul si cette culture est aussi rémunératrice qu'on peut le dire. Le second cultivateur mais continuons avec les chiffres du premier, celui dont la récolte a été moindre; nous avons vu 60 tonnes pour 2½ arpents soit 24 tonnes à l'arpent ou bien à 12.00 la tonne: \$288.00. Voilà les recettes d'un arpent.

D'un autre côté, ce même homme a tenu compte de toutes les dépenses qu'il a faites pour son champ de choux de Siam ainsi que de tout l'ouvrage qu'il a fait ou fait faire dans le même morceau de terre et, c'est lui qui le dit, il s'en est tiré avec \$100.00 de graines et de fumier et \$120.00 d'ouvrage, soit \$220. pour 2½ arpents ou encore \$88.00 pour un arpent. Déduisons les dépenses des revenus, tout travail compté, il reste donc un profit net de \$200.00 par arpent cultivé en choux de Siam.

Ai-je besoin d'en dire davantage ?

Abel Raymond, B.S.A.



### LE PAYS DE L'ÉPILOBE

C'est ainsi que le nomme mon ami L. T...., mais on pourrait aussi l'appeler le pays du Trèfle, le pays des Roses sauvages ou communément le pays des Abeilles.

L'Épilobe est donc une plante mellifère comme les autres plantes sus-nommées.

Elle appartient à la famille des Onagracées et est également connue sous le nom d'herbe à feu (Fireweed). On distingue surtout la grande Épilobe (*Epilobium angustifolium*) L. et l'Épilobe gommeuse (*Epilobium adenoaneon*, ????) .)

Ces plantes sont généralement classées parmi les mauvaises herbes, mais le blé, le sarrasin ne peuvent-ils pas être quelquefois classés comme telles ? Certainement, puisqu'on définit mauvaise herbe toute plante nuisible, gênante ou disgracieuse. Le blé ou le sarrasin ne sont-ils pas nuisibles et gênants dans une récolte d'avoine que l'on veut conserver pure ? De même l'épilobe qui croît dans un terrain en culture serait considérée mauvaise herbe, à un degré supérieur même, mais quand elle pousse dans les ??? brûlés où elle paraît donner la préférence, surtout si le terrain est humide, elle ennuie certainement pas aux autres cultures, puisqu'on en fait pas.

La grande Épilobe est assez persistante dans ces terrains à cause du grand nombre de graines demêlées qu'elle produit et l'Épilobe gommeuse à cause de ses rhizomes courants et vivaces.

La grande Épilobe abonde dans les terrains ravagés par le feu et non exploités de l'Abitibi, principalement dans la partie est, comprise entre Amos et Senneterre.

Ne voit-on pas là une source de revenus demeurant à l'état latent et attendant les butineuses pour transformer les diverses parties de ces fleurs en produits marchands qu'on appelle miel, cire, propolis, etc. Il y a là je crois un vaste champ à exploiter et il suffirait que quelqu'un en prit l'initiative pour engager les autres à en faire autant.

Vous objecterez peut-être que le défrichement qui se fait si rapidement dans le pays de l'Épilobe enrayera vite la croissance de cette excellente plante mellifère. Je vous dirai d'abord que les immenses étendues de terrain dévasté par le feu ont le temps de pousser de l'Épilobe pendant longtemps encore, et fussent-elles labourées et ensemencées sous peu d'années avec une céréale servant de plante-abri à une légumineuse comme le trèfle, quelle aubaine pour l'apiculteur et quel tournoiement de va et vient pour les butineuses ! Au lieu d'une seule fleur elles en auront deux, à part les roses sauvages, les plantes de jardin assez nombreuses, qui fournissent un sucre si économiquement par les moyens que met à notre disposition l'apiculture, les fleurs des bois, celles croissant sur les abords des lacs, etc., etc.

Qu'on prenne donc cette note en considération et on arrivera, sinon à diminuer le prix de cette denrée tant en usage chez les Canadiens-français, du moins à produire chez soi un sucre revenant à un prix relativement bas et à faire dire qu'on ne laisse rien perdre dans le pays de l'Épilobe.

A. Rioux, B.S.A.,

15 mars, 1920.

### LA PULVERISATION.

(Notes des fermes expérimentales)

L'arboriculteur, le fleuriste ou le maraîcher qui ne pulvérisent pas aujourd'hui ne peuvent guère compter obtenir des produits de qualité réellement supérieure dans leurs vergers ou dans leurs jardins. Nos plantes sont attaquées par un tel nombre d'insectes nuisibles et de maladies que si l'on ne prend pas les moyens de maîtriser ces ennemis, on n'a pas de récolte ou la valeur de cette récolte est grandement détériorée. Mais pour que cette pulvérisation donne de bons résultats, il faut qu'elle soit appliquée parfaitement. Les matériaux coûtent cher, le prix de la main-d'oeuvre est très élevé, et ce serait gaspiller de l'argent que de mal

faire ce travail ou de ne pas le faire au bon moment.

Règle générale, ce sont les premières pulvérisations qui sont les plus avantageuses; ceux qui se proposent de pulvériser — ce que devraient toujours faire les propriétaires de jardins et de vergers — devraient tout préparer pour se mettre en mesure de commencer à temps; plus ils retarderont, plus ils perdront de l'argent. Les ministères fédéral et provinciaux ont publié tous les deux, des calendriers de pulvérisations dans les quels on recommande plusieurs pulvérisations, appliquées à certaines phases du développement des feuilles, des fleurs et des fruits. Sur les arbres fruitiers, la pulvérisation doit être appliquée de façon à ce que toutes les feuilles, tous les boutons et tous les fruits soient arrosés de la solution, non seulement sur une partie mais sur le plus possible de la surface. Toutes les feuilles, tous les boutons de fleurs ou toutes les jeunes feuilles non recouverts de la solution offrent un point d'attaque aux maladies et aux insectes. Sur les légumes, la promptitude est tout aussi importante que sur les fruits. Il est inutile d'insister sur ce point en ce qui concerne la bête à patates, car là les cadavres de bêtes fournissent une preuve éloquente de la valeur de la pulvérisation; pour ces maladies et ces insectes. Sur les légumes, la promptitude est tout aussi importante que sur les fruits. Il est inutile d'insister sur ce point en ce qui concerne la bête à patates, car là les cadavres de bêtes fournissent une preuve éloquente de la valeur de la pulvérisation; pour ces maladies et ces insectes dont les ravages ne sont pas aussi apparents, mais qui font tout autant de mal, il faut plus de foi, et le producteur qui a la foi est bien récompensé de ses peines.

Suivez le plus fidèlement possible les formules recommandées pour les mélanges et les solutions. Si vous connaissez la composition chimique des ingrédients que vous employez et que vous ayez fait une étude spéciale de la pulvérisation, vous pourrez modifier légèrement ces ingrédients suivant les circonstances, mais si vos connaissances sur ce point sont limitées, vous ferez mieux de vous en tenir strictement aux instructions données sur le calendrier des pulvérisations. Vous ferez bien également de pulvériser à l'époque indiquée et le plus tôt possible. Il suffit d'un délai de quelques jours pour qu'une bouillie ou une solution soient sans effet et on n'a rien pour son travail ni pour ses peines. Ecrivez au ministère fédéral ou à votre ministère provincial de l'agriculture pour demander un calendrier de pulvérisations.

W. T. Macoun,

Horticulteur du Dominion.